

RIMBACH-PRES-MASEVAUX (68290)

FRANCE / ALSACE / HAUT-RHIN

18^{ème} Marche Populaire

Internationale de montagne
Parcours : 6 km et 12 km

Samedi 4 & Dimanche 5 Juillet
2026



ORGANISE PAR

**LES BASKETTEURS
DU CERCLE SPORTIF
SAINT AUGUSTIN**

Membre de la FFSP n°F1205
Visa FFSP n° 2026 68 31 Z

 : <http://www.ffsp.fr>

 : contact@ffsp.fr

 : [Facebook.com/ivv.france](https://www.facebook.com/ivv.france)



Partenaires de la FFSP

Agrément ministériel national du 20 juin 2006

Reconnue de mission d'utilité publique par arrêté
N°012156 du 2 août 2001

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

IMPRIME PAR L'ASSOCIATION

INFORMATIONS AUX MARCHEURS

Départ et arrivée : FOYER RURAL,
41 Rue Principale,
68290 RIMBACH-PRES-MASEVAUX



Horaires : Départ de 07h00 à 14h00 les 2 jours pour le 6 et 12 km
Arrivée limitée à 18 heure.

Parcours : Marche Populaire internationale de montagne au cœur des Vosges du sud.
Circuits de montagne fléchés de 6 km et 12 km.
Ouvert à tous.
Les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés par un adulte.

Licence de Participation : La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre **une cotisation de participation sans souvenir de 3€ ou une licence famille de 6€** (enfants jusqu'à 16 ans)
Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.

Préinscriptions : Pour les groupes, avant le **Dimanche 21 Juin 2026**

Inscriptions : M. UHLEN André
16, rue du Pâtre
68290 Rimbach-Près-Masevaux
06.69.91.38.01

ou

M. GRANKLATEN Francis
06.65.63.79.53



Récompenses : Aux groupes de plus de 10 participants et annoncés à l'avance

Assurance : La FFSP est garantie en Responsabilité Civile auprès de la MAIF.
L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.

Ravitaillement : Une boisson et une petite collation gratuite à chaque contrôle.
Possibilité d'achat de casse-croûtes et de boissons aux différents points de contrôles.

Avis importants : Interdiction absolue de fumer et allumer du feu sur le parcours. Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.

Ne pas s'éloigner des sentiers balisés. Hors balisage, l'assurance fédérale ne vous couvre plus.

Secourisme :

- Premiers secours assurés par des membres de l'association présent tout au long du parcours.
- Urgence : 112

*Pour respecter notre environnement et pour un geste écologique nous utilisons des ECO CUP.
Une consigne vous sera demandée.*

Vous êtes victime ou témoin de violences dans le milieu Sportif ?

Signalez-le en écrivant à :

Signal-sports@sports.gouv.fr



La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques sauf en cas d'arrêt préfectoral ou municipal.

Interdiction de fumer en forêt et/ou d'allumer un feu.